

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 24

Pouvoirs : 5

Votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Le onze septembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation :

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) BOULET Janine (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

FAVREAU Gilles (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) suppléé par BOULET Janine (CCVAI)

POUVOIRS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) représenté par BRUSQ Frédéric (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) représentée par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par DAVAL Marius (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) représenté par PERROTON Sébastien (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

CLEMENT Françoise (CCVAI)

OBJET : Validation de l'avenant n°1 au marché de travaux de la salle de sports de Saint-Germain Laval - Lot 1 : Désamiantage

Date de transmission de l'acte: 12/09/2025

Date de reception de l'AR: 12/09/2025

042-244200614-DE2025_1109_04-DE

A G E D I

Vu le Code de la commande publique,

Vu la décision du Président en date du 10/07/2025 portant attribution du marché de travaux de rénovation de la salle de sports de SAINT GERMAIN LAVAL

Vu le marché attribué à l'entreprise ALARA DEPOLLUTION pour le Lot 1 : Désamiantage

Considérant la nécessité d'apporter des modifications au marché initial afin de prendre en compte des travaux supplémentaires rendus nécessaires par la découverte d'amiante non répertoriée dans les diagnostics initiaux,

Considérant que le montant de l'avenant n°1 s'élève à 19 410,00 HT, portant le montant total du lot 1 à 62 813,80€ HT

Considérant que cet avenant respecte les dispositions réglementaires en matière de modification des marchés publics,

Après en avoir délibéré, Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

ARTICLE 1: APPROUVE l'avenant n°1 au marché de travaux de la salle de sports – Lot 1 : Désamiantage, conclu avec l'entreprise ALARA DEPOLLUTION

ARTICLE 2: AUTORISE Monsieur le Président à signer ledit avenant ainsi que tous les documents afférents à son exécution.

ARTICLE 3 : DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 11/09/2025

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
CLEMENT Françoise (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 12 09 25
et de la publication le : 12 08 25*

Le Président,



Date de transmission de l'acte: 12/09/2025
Date de reception de l'AR: 12/09/2025
042-244200614-DE2025_1109_04-DE
A G E D I